

FOISCHES, le 23 Mai 2018

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU C.C.A.S.

EN DATE DU VENDREDI 18 MAI 2018

PRESENTS : Mmes YOL SCHAFER JUSNOT MM. DEBOWSKI ROBINET DARDENNE
MOUSSAOUI VANBESSELAERE

ABSENT AVEC PROCURATION : M. DUBOIS (pouvoir à Mme YOL)

2018/01 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU CCAS 2017

DU RECEVEUR MUNICIPAL

Les Membres du CCAS, après en avoir délibéré, approuvent à l'unanimité, le compte de gestion du CCAS pour l'année 2017 établi par Monsieur le Receveur Municipal.

2018/02 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 DU CCAS

Le Président ayant quitté la salle de réunion du Conseil Municipal et n'ayant pas pris part au vote, le Compte Administratif 2017 du CCAS faisant apparaître un excédent de fonctionnement de **4.532,20 €** est approuvé à **8 voix pour** et **1 abstention** de Monsieur DEBOWSKI, Président du CCAS, ne participant pas au vote.

2018/03 AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ANNEE 2017 DU CCAS

Les Membres du CCAS, en application de l'article 9 de la loi du 2 Mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 18 Mai 2018, le Compte Administratif du CCAS pour 2017 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de **4 532,20 €**,

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2018,

Décident, à l'unanimité, sur proposition du Président, d'affecter au Budget le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation à l'excédent reporté, compte 002, pour **4 532,20 €**.

2018/04 APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2018 DU C.C.A.S.

Les Membres de la Commission Communale d'Action Sociale, après en avoir délibéré, à l'unanimité, votent le Budget Primitif 2018 du CCAS, qui s'équilibre comme suit :

- Dépenses et Recettes de Fonctionnement : **8.862,00 €**

Le Président,

R. DEBOWSKI

